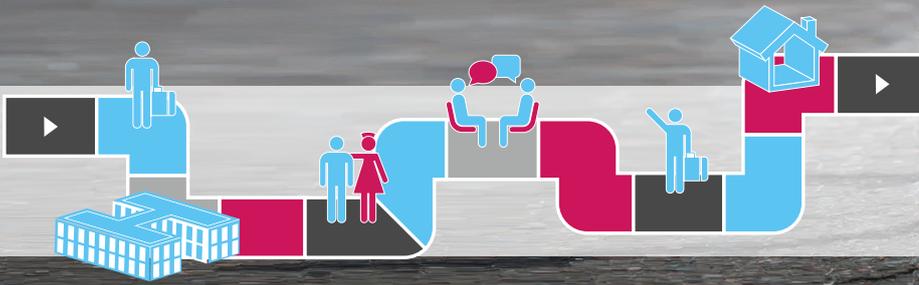
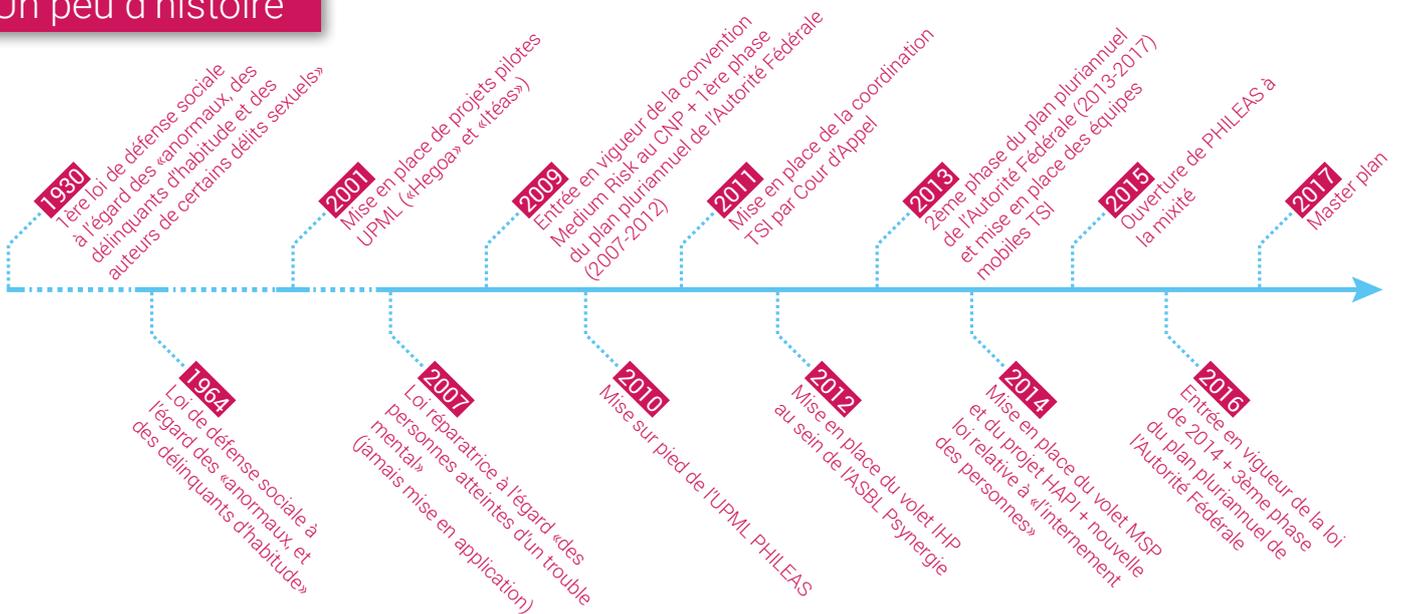


Trajet de Soins pour patients sous statut de l'Internement



Un peu d'histoire



Depuis 2010, au sein et au départ du CNP Saint-Martin, un **trajet de soins pour patients internés** a été développé dans le cadre d'une convention conclue avec le **SPF Santé Publique**.

Les patients internés ne se résument pas à un statut judiciaire spécifique. Ce sont avant tout **des personnes en souffrance** qui n'ont pas - ou plus - leur place dans des lieux de détention tels que des annexes psychiatriques ou des établissements de défense sociale.

Ce TSI rejoint les **valeurs de l'institution** qui s'est toujours particulièrement employée à porter **aides et soins** aux plus démunis, tant sur le plan **psychique** que **physique** ou **social**.

Dans ce contexte, l'institution a soutenu le développement du **projet PHILEAS**, «Projet d'Hospitalisation d'Internés Libérés à l'Essai, Accompagnement et Soins».

En réservant 20 lits aux patients internés libérés à l'essai, l'**unité de psychiatrie médico-légale «PHILEAS»** a ainsi initié le trajet de soins au départ d'une unité existante, le service **Sanitas**. Une prise en charge spécifique a été établie, définie et activée dans une dynamique consistant à **intégrer** ces nouveaux patients à l'offre globale de soins dans une perspective de **resocialisation**, de **réinsertion** et de **déstigmatisation**.

L'équipe de cette unité s'est également investie dans des **missions d'outreaching** en amont et en aval de l'hospitalisation.

En 2012, s'ouvrent **5 lits IHP pour patients internés libérés à l'essai**, renforçant et diversifiant de la sorte le panel de prise en charge.

En 2014, le CNP réserve au minimum **5 lits au sein des Maisons de Soins Psychiatriques** pour l'accueil des patients internés.

En 2014 également, le **projet HAPI (HAndicap Patients Internés)** vient compléter l'offre de soins du **TSI St-Martin**. Dans le cadre des moyens complémentaires de l'Autorité Fédérale pour les internés, **2 lits** ont été réservés au sein d'une unité du CNP St-Martin accueillant des patients présentant un **double diagnostic** de handicap mental et de santé mentale.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, dans le cadre du Masterplan, le service PHILEAS a augmenté sa capacité d'accueil à 42 lits pour internés libérés à l'essai (20 lits transitoires) dont 5 lits de crise.

Développé dans la philosophie de la **réforme des soins en santé mentale** et résolument **tourné vers le futur**, le **TSI Saint-Martin a déjà permis à de nombreux patients de retrouver une place dans la société**.

Composition du TSI St-Martin



TSI Medium Risk

■ **UPML PHILEAS** : unité de soins mixte du CNP St-Martin. 42 lits réservés pour l'accueil de **patient(e)s interné(e)s libéré(e)s à l'essai** (dont 5 lits de crise). Mise en place d'un projet de réinsertion : travail d'accompagnement individuel intensif s'appuyant sur la fonction de référence, la création et le maintien du lien, les modules thérapeutiques, les missions d'outreaching et la concertation avec le patient, ses proches et son réseau.

42x

■ **IHP Psynergie** : 5 places réservées aux patients internés au sein de maisons communautaires et studios individuels sur Dave, St-Servais, Namur et Marche-en-Famenne. Travail d'insertion sociale en partenariat avec le réseau en vue d'une resocialisation et d'une reprise progressive d'autonomie.

5x

Le Projet HAPI

Projet développé au sein de l'unité de soins Gomyé, accueil de 2 patients internés présentant un **double diagnostic** (handicap mental/maladie mentale), intensification des soins en développant et renforçant des activités à visée thérapeutique de stabilisation et de réhabilitation pour **patients internés handicapés mentaux**.

2x

■ **MSP** : au **minimum 5 places** réservées aux patient(e)s interné(e)s libéré(e)s à l'essai au sein d'une des 3 MSP du CNP, services ouverts et mixtes. Travail d'accompagnement visant, si possible, la réinsertion vers la société. Ces lieux de vie ou de transition accueillent des personnes souffrant d'un problème psychiatrique stabilisé et/ou d'une déficience intellectuelle légère à modérée. Il s'agit de personnes qui, à un moment de leur vie, n'ont pas la capacité de vivre en pleine autonomie mais qui en ont peut-être le potentiel.

min. 5x

■ **Outreaching** : missions d'outreaching réalisées par les membres du personnel de l'UPML PHILEAS.

Le TSI en quelques chiffres

Capacité d'accueil



54 lits/places minimum réservés aux internés

Chiffres 2021



78 patients pris en charge dans le TSI (hors crise)



40 nouvelles candidatures reçues au sein de l'UPML



82% des patients hospitalisés à l'UPML proviennent des milieux d'enfermement (prisons, EDS/HPS)



18 réinsertions de patients



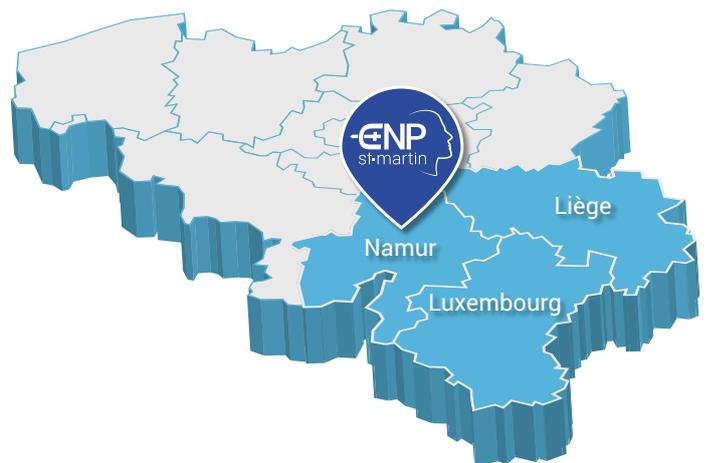
86 missions d'outreaching



27 jours d'hospitalisation de crise en moyenne

Zone d'action

Cour d'Appel de Liège :
Provinces de Namur, Liège, Luxembourg



Pour plus d'infos pratiques :
Scannez ce code ►
ou visitez notre site web
www.cp-st-martin.be



CONTACT

Gaëlle MEUNIER

Coordinatrice du TSI

T. +32(0)81-315.464

gaille.meunier@saintmartin.ofc.be